Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise 133 Quai Saint Réal 73600 Moûtiers

Délibération nº

2023-04-08

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## OBJET: Demande de subventions au titre du Fond Vert

#### Séance du 11 avril 2023

Nombre de Délégués en exercice	20	Date de la convocation	03 avril 2023
Nombre de Délégués présents	13	Date de l'affichage	03 avril 2023
Nombre de Pouvoirs	2		
Nombre de Délégués votants	13		
Pour	13		
Contre	0		
Abstention	0		

Le 11 avril 2023 à 15h00 le Comité syndical « Animation du grand cycle de l'eau – GEMAPI » , légalement convoqué le 03 avril 2023 , s'est réuni à la salle du conseil municipal à la mairie de Moûtiers, en session ordinaire, sous la présidence de M. Fabrice Pannekoucke, président de l'APTV.

M.CHEDAL-BORNU Jean François, suppléant CCVV, sans pouvoir ne prend pas part au vote.

COM COM	Délégués Titulaires Prénom - Nom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
CCCT	PANNEKOUCKE Fabrice	X			
CCCT	FAVRE Sandra		Х		à SOLLIER Romain
CCCT	BURLET Daniel	X			
CCVA	DUNAND François	X			
CCVA	POINTET André	X			
CCVV	PULCINI Sylvain			Х	
CCVV	RUFFIER LANCHE René			Х	
CCVV	PIDEIL Bruno			Х	
CCVV	FAVRE Jean Pierre			Х	
COVA	SPIGARELLI Lucien	X			
COVA	VIBERT Christian	X			
COVA	FAVRE Didier	X			
CCHT	DESRUES Guillaume		Х		à VERNAY Gérard
CCHT	FRAISSARD Jean Claude	X			
CCHT	MARTIN Patrick	X			
CCHT	LECLERCQ Mathieu			Χ	
CCHT	VERNAY Gérard	X			de DESRUES Guillaume
CCHT	AMET Yannick			Χ	
ARLYSERE	THEVENON Raphael			Χ	
ARLYSERE	RIEU François	X			

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

1 8 AVR. 2023
RECEPISSE

COM COM	Délégués Suppléants	Présent	Excusé	Absent	Procuration
	Prénom - Nom				
CCCT	SELLIER Joseph				
CCCT	SOLLIER Romain	Х			de FAVRE Sandra
CCVA	BRUNO Aurore				
CCVA	MATHIS Marc				
CCVV	CHEDAL BORNU Jean François	Х			Sans Pouvoir
CCVV	SOUVY Florian			Χ	
COVA	PAVIET Rose			Χ	
COVA	SYLVESTRE Jean Louis			Χ	_
CCHT	REGNIER Laurence			Χ	
CCHT	REVIAL Serge		Х		
ARLYSERE	BRANCHE Philippe			Χ	
ARLYSERE	BURNIER FRABORET Frédéric		Х		

- -CCCT = Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
- -CCVA = Communauté de Communes de la Vallée d'Aigueblanche
- -CCVV = Communauté de Communes Val Vanoise
- -COVA = Communauté de Communes du Canton d'Aime
- -CCHT = Communauté de Communes de Haute Tarentaise
- -ARLYSERE

SOUS-PREFECTURE ALBERTVILLE

19 8 AVR. 2023

RECEPISSE

# OBJET : Demande de subventions au titre du Fond Vert

Monsieur le Président rappelle que le fond vert instauré par l'Etat (loi finance de 2023) permet d'aider les collectivités territoriales pour la réalisation de projets en lien avec la transition écologique, sous la responsabilité des Préfets de Département.

Plusieurs types d'actions peuvent être financés, dont les opérations en lien avec la prévention des inondations. Dans le cadre de l'axe 2 du fond vert "Renforcement des aides apportées par les PAPI et appui financier aux collectivités gestionnaires de digues dans le cadre de leur compétence GEMAPI" les opérations suivantes portées par le service GEMAPI peuvent être elligible au fond vert:

Intitulé de l'opération	Année de programmation
Animation PAPI année 2023	2023
Régularisation du système d'endiguement des Chapieux à Bourg Saint maurice	2024
Régularisation du système d'endiguement du Nant Fesson et Ponturin	2023
Etude pré opérationnelle de gestion du risque d'inondation sur le secteur du système d'endiguement du Nant Fesson et Ponturin	2023-2024
Régularisation du système d'endiguement du Doron de Belleville au Bettaix	2023
Etude pré opérationnelle de gestion des risque inondation sur le doron de Belleville au Bettaix	2023
Régularisation du système d'endiguement du Sécheron à Grand Aigueblanche	2024
Etude diagnostic des ouvrages du Sécheron aval à Grand Aigueblanche	2024
Etude diagnostic du Nant Cruet	2023
Etude diagnostic du Nantet	2023
Etude diagnostic du Cuddray	2023
Etude pré opérationnelle à la confluence du Doron de Belleville et de Bozel	2023
Etude pré opérationnelle sur le versant de Montchavin les coches	2023
Etude complémentaire sur le ruisseau du Boilet	2024
Etude AVP - aménagement de la plage de dépôts du St Clément	2024
Etude diagnostic pour la gestion du risque inondation sur l'Isère (trois secteurs: Rognaix - de Cevins au pont du Bénétant - Zone des Vernays)	2023
Etude d'évaluation pour développer les dispositifs de gestion de crise	2023-2024
Etude de faisabilité sécurisation des érosions de l'Isère (chemin des Espagnols et Arolles)	2023
Coordination des missions de prévention inondation avec les documents d'urbanisme	2023
Gestion hydro éco morphologique de l'Isère et de ses principaux affluents - Suivis morphologiques	2023
Gestion hydro éco morphologique de l'Isère et de ses principaux affluents - Etude hydro éco morphologique	2024
Etude d'expertise ponctuelle pour la mise en place de la gestion des systèmes	2023 - 2024

d'endiguement	
Entretien de la végétation sur les ouvrages des systèmes d'endiguement	2023
Entretien sédimentaire sur les ouvrages de systèmes d'endiguements	2023
Travaux de reprise des ouvrages de systèmes d'endiguement	2023
Visite annuelle de surveillance des ouvrages des systèmes d'endiguement	2023
Travaux de sécurisation de la plage de dépôt du système d'endiguement de la Gruvaz (dévoiement ligne HT)	2023
Mission de maîtrise d'œuvre et travaux de sécurisation du canal du St Clément	2023
Travaux d'urgence sur les ouvrages de systèmes d'endiguements suite à des dégradations liées à un événement fortuit (crue)	2023-2024

## Après en avoir délibéré, le Comité Syndical GEMAPI :

- AUTORISE M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter sur les opérations listées les subventions auprès de l'Etat au titre du fond vert, au taux les plus élevés possibles
- SOLLICITE l'autorisation de démarrer ces opérations par anticipation de l'obtention des arrêtés attributifs des aides,
- AUTORISE M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Transmis à la Sous Préfecture le Publié le

Certifié exécutoire le

17 AVR. 2023

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

AVR. 2023

RECEPISSE

Le Président

Fabrice PANNEKOUCKE

### Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.